

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 05411

Numéro SIREN : 818 807 422

Nom ou dénomination : CEMAG INVEST

Ce dépôt a été enregistré le 02/08/2018 sous le numéro de dépôt 74327



20180743272017

DATE DEPOT : 02/08/2018

N° DE DEPOT : 74327

N° GESTION : 2016B05411

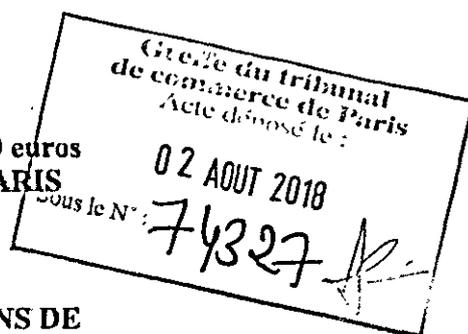
N° SIREN : 818807422

DENOMINATION : CEMAG INVEST

ADRESSE : 55 rue de Turbigo 75003 Paris

MILLESIME : 2017

CEMAG INVEST
Société par actions simplifiée de 10.000.000 euros
Siège social : 55, rue de Turbigo. 75003 PARIS
RCS PARIS : 818 807 422



**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 22 JUN 2018**

L'an deux mille dix-huit, le vingt-deux juin, à 17 heures,

Les associés de CEMAG INVEST, société par actions simplifiée au capital de 10.000.000 euros, divisé en 10.000.000 actions de 1 euro chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle sur convocation faite par le Président.

Il est établi une feuille de présence signée par chaque associé présent en entrant en séance, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire.

Sont présents ou représentés :

- CEMAG SAS, propriétaire de 9.500.000 actions, représentée par Monsieur André Ulmann,
- PROMONTOIRES SAS, propriétaire de 500.000 actions, représentée par Madame Catherine Dunand.

Les associés présents ou représentés possèdent ainsi la totalité des actions.

Le Commissaire aux Comptes, BIBAS & MURCIA, dûment convoqué, est excusé.

L'assemblée est présidée par PROMONTOIRES SAS, Président, représentée par Madame Catherine Dunand.

Monsieur André Ulmann est appelé comme secrétaire.

Le Président constate que la feuille de présence certifiée exacte par les membres du bureau a été signée par tous les actionnaires présents et que le quorum est atteint. En conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- Copie de la lettre de convocation adressée aux actionnaires,
- Copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux Comptes,
- La feuille de présence de l'Assemblée,
- L'inventaire des valeurs actives et passives de la société au 31 décembre 2017 ainsi que les comptes annuels et leurs annexes,
- Le rapport de gestion du Président,
- Les rapports (sur les comptes et spécial) du commissaire aux comptes

- Le texte des résolutions proposées à l'Assemblée.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Présentation du rapport de gestion du Président sur l'activité de la Société pendant l'exercice 2017 et sur les comptes de cet exercice,
- Rapport sur les comptes du Commissaire aux Comptes,
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes en application des dispositions de l'article L. 227-10 du Code de Commerce,
- Approbation des comptes de l'exercice 2017 et quitus au Président,
- Approbation des conventions réglementées visées à l'article L. 227-10 du code de commerce,
- Affectation du résultat,
- Pouvoir pour les formalités,
- Questions diverses.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président donne ensuite lecture du rapport de gestion à l'Assemblée Générale Ordinaire, ainsi que des rapports du Commissaire aux Comptes.

Le Président déclare alors la discussion ouverte. Diverses observations sont échangées. Puis, personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur la gestion de la société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2017 et sur les comptes dudit exercice, la lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exécution de sa mission au cours dudit exercice, approuve les comptes dudit exercice comprenant le compte de résultat, le bilan et son annexe tels qu'ils sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports. En conséquence, elle donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles L.227-10 et suivants du code de commerce, approuve les termes de ce rapport et approuve et ratifie en tant que de besoin les conventions qui y sont relatées.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice, s'élevant à -346.425 euros comme suit :

-346.425 euros au compte « Report à nouveau » dont le solde s'élève ainsi à -705 018 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société sont de 9.294.982 euros.

En conséquence, l'Assemblée Générale constate que les capitaux propres de la société sont d'une valeur au moins égale à la moitié du capital social.

En outre, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'a été effectuée au cours de l'exercice précédent, s'agissant du 2nd exercice de la société.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

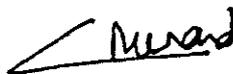
QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droits.

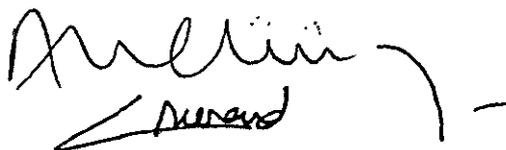
Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 17h30 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par les membres du bureau présents après lecture.



Le Président



Les Associés

B & M

Bibas & Murcia Audit

CEMAG INVEST

SAS au capital de 10 000 000 €

55 RUE DE TURBIGO

75003 PARIS

RCS 818 807 422

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2017

Ce rapport contient 16 pages

Aux Associés

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts constitutifs, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS CEMAG INVEST relatifs à l'exercice clos le 31/12/2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS CEMAG INVEST à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2017 s'établit à 20 642 009€, sont évalués à leur coût d'achat hors frais accessoires et dépréciés lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur brute selon les modalités décrites dans les règles et méthodes comptables de l'annexe des comptes annuels.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'inventaire, notamment à revoir l'actualisation des perspectives de rentabilité des activités concernées et de réalisation des objectifs, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issus des plans stratégiques.

Comme indiqué dans la note des règles et méthodes comptables, ces estimations reposent sur des hypothèses qui ont par nature un caractère incertain, les réalisations étant susceptibles de différer parfois de manière significative des données prévisionnelles utilisées.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du le Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SAS CEMAG INVEST à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie

significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 15 Juin 2018

Le Commissaire aux comptes

SAS BIBAS ET MURCIA, représenté par

Jean-François

MURCIA

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations Incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	15 892 520		15 892 520	31,67	2 922 818	5,85
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés	4 749 489		4 749 489	9,47	923 184	1,85
Prêts						
Autres Immobilisations financières						
TOTAL (I)	20 642 009		20 642 009	41,14	3 846 002	7,70
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	195 665		195 665	0,39	82 239	0,16
. Autres						
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	26 244 675		26 244 675	52,30	34 000 000	68,05
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	3 092 350		3 092 350	6,16	12 031 949	24,08
Charges constatées d'avance	2 812		2 812	0,01		
TOTAL (II)	29 535 500		29 535 500	58,86	46 114 188	92,30
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	50 177 509		50 177 509	100,00	49 960 189	100,00

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé ; 10 000 000)	10 000 000	100.00	4 000 000	8.51
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	-358 593	-0.70		
Résultat de l'exercice	-346 425	-0.68	-358 593	-0.71
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	9 294 982	18.52	3 841 407	7.29
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires	40 730 525	81.17	46 200 000	92.47
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires	236	0.00	236	0.00
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	87 684	0.17	91 708	0.18
. Associés	863	0.00	396	0.00
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	40 584	0.08	13 370	0.03
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	4 173	0.01	3 997	0.01
. Organismes sociaux	8 641	0.02	8 145	0.02
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	9 189	0.02		
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	633	0.00	464	0.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			467	0.00
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	40 882 528	81.48	48 318 783	92.71
. Ecart de conversion passif				
TOTAL PASSIF (I à V)	50 177 509	100.00	49 960 189	100.00

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services	74 505		74 505	100.00			74 505	N/S
Chiffres d'Affaires Nets	74 505		74 505	100.00			74 505	N/S
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges								
Autres produits			12	0.02			12	N/S
Total des produits d'exploitation (I)			74 517	100.02			74 517	N/S
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			497 229	667.38	404 787		92 442	22.84
Impôts, taxes et versements assimilés			2 062	2.77	428		1 634	304.04
Salaires et traitements			46 358	62.22	38 643		7 715	19.96
Charges sociales			16 222	21.76	14 522		1 700	22.84
Dotations aux amortissements sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges			108	0.14	51		57	111.78
Total des charges d'exploitation (II)			563 979	756.97	458 430		105 549	23.02
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-469 461	-630.94	-458 430		-31 031	-6.78
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations			118 728	159.34	37 590		81 138	213.85
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés			55 183	74.07			55 183	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			198 837	268.88	153 955		44 882	29.15
Total des produits financiers (V)			372 748	502.30	191 545		181 203	94.60
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilés			228 500	304.01	91 708		136 792	146.98
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements			3 211	4.31			3 211	N/S
Total des charges financières (VI)			229 712	308.32	91 708		138 004	150.48
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			143 036	191.98	99 836		43 200	43.27
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-346 425	-464.96	-358 593		12 168	3.39

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion								
Produits exceptionnels sur opérations en capital								
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Total des produits exceptionnels (VII)								
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion								
Charges exceptionnelles sur opérations en capital								
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions								
Total des charges exceptionnelles (VIII)								
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)								
Participation des salariés (IX)								
Impôts sur les bénéfices (X)								
Total des Produits (I+III+V+VII)	447 265	600,32	191 545		255 720	133,90		
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	793 690	NS	550 138		243 552	44,27		
RÉSULTAT NET	-346 425	-64,96	-358 593		12 168	3,39		
	<i>Perte</i>		<i>Perte</i>					
Dont Crédit-bail mobilier								
Dont Crédit-bail immobilier								

Annexes

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2017 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2016 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 50 177 509,44 E.

Le résultat net comptable est une perte de 346 424,79 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 05/05/2018 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de la société relatifs à l'exercice ont été établis suivant les principes comptables généralement admis, conformément à la réglementation en vigueur, résultant de l'application du règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016 et ultérieurs.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Dépréciation d'actif : constitués pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- Créances et dettes : Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

La valeur brute des immobilisations financière est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Aucune dépréciation n'a été constatée au 31/12/2017. Notamment les sociétés To Do Today, Feeligreen, Aryballe et Wandercraft, bien que présentant des résultats négatifs sur l'exercice 2017 sont en adéquation avec les business plan présentés ou sont à moyen terme porteurs de flux prometteurs.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES A RECEVOIR

Ce poste est composé de la part cash des intérêts des contrats d'obligations convertibles émis en faveur des participations de la société.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION ET/OU DE PRESENTATION

Il n'y a pas eu de changement de méthode d'évaluation et/ou de présentation.

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 20 642 009

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	3 846 002	16 796 008		20 642 009
TOTAL	3 846 002	16 796 008		20 642 009

Amortissements et provisions d'actif =

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL				

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
TOTAL				

Etat des créances = 229 288

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	30 812		
Actif circulant & charges d'avance	198 476	198 476	
TOTAL	229 288	198 476	

Produits à recevoir par postes du bilan = 30 812

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	30 812
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	30 812

Charges constatées d'avance = 2 812

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 10 000 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	4000000	1,00	4 000 000
Titres émis	6000000	1,00	6 000 000
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	10000000	1,00	10 000 000

Etat des dettes = 40 882 528

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	40 730 761	236		40 730 525
Dettes financières diverses	88 546	88 546		
Fournisseurs	40 584	40 584		
Dettes fiscales & sociales	22 636	22 636		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	40 882 528	152 003		40 730 525

Charges à payer par postes du bilan = 15 097

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	236
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	8 400
Dettes fiscales & sociales	6 462
Autres dettes	
TOTAL	15 097

Annexes (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 74 505

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	45 947	61,67 %
Produits des activités annexes	28 558	38,33 %
TOTAL	74 505	100,00 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Annexes (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Non applicable.

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	1	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés		
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	1	0

Annexes (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 30 812

Produits à recevoir sur immobilisations financières	Montant
Int cour titres immobilisés (276820)	23 100
Interets cash(276821)	7 712
TOTAL	30 812

Charges constatées d'avance = 2 812

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(486000)	2 812
TOTAL	2 812

Charges à payer = 15 097

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Interets courus à payer(518100)	236
TOTAL	236

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn factures non parvenues (408100)	8 400
TOTAL	8 400

Dettes fiscales et sociales	Montant
Pers congés à payer(428200)	4 173
Org.soc. congés à payer(438200)	1 656
Etat autres charges à payer(448600)	633
TOTAL	6 462

Annexes (suite)

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

Tableau

Nature des Indications / Périodes	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2014
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	0 mois	mois	mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	10 000 000	4 000 000			
b) Nombre d'actions émises	10 000 000	4 000 000			
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	74 505				
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	-346 425	-358 593			
c) Impôt sur les bénéfices					
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	-346 425	-358 593			
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	-346 425	-358 593			
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	-0	-0			
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	-0	-0			
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	1	1			
b) Montant de la masse salariale	46 358	38 643			
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	18 222	14 522			

Observations complémentaires

Annexes (suite)

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Tableau

Filiales et participations	Capital social	Reserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avais donnés par la Sté	C.A. I.L.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
TO DO TODAY	473 609	1 432 385	25 97%	2 411 311	2 411 311	412 444		7 620 621	-1 002 218	
H2PS	500 530	862 397	13 37%	751 686	751 686	742 464			1 166	
FEELIGREEN	37 000	493 130	17 86%	1 499 996	1 499 996			358 002	-490 530	
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
Advicenne	3 601 000	37 958 000	8 00%	7 079 096	7 079 096			557 000	-6 048 000	
Aryballe	156 829	1 568 991	9 11%	300 003	300 003	315 616		333 606	-724 544	
Faber Novel	13 008 920	377 181	9 65%	1 640 069	1 640 069	796 611		3 620 540	112 723	
Wandercraft	48 312	11 742 476	6 37%	2 010 339	2 010 339				-1 184 100	

Observations complémentaires

Investissement dans la société Vintem ltd à hauteur de 2.200.000 € en prêt obligataire.

Investissement dans la société Urban Campus à hauteur de 50.000 € en obligations convertibles.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU AECRI

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 44 514 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 2 192 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 19/06/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	179			179
Total	179			179
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Total				
ACTIF NET				179

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 82 574 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	179		179
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	81 131	81 131	
Autres	871	871	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	393	393	
Total	82 574	82 395	179
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10 000,00 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 18 407 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes fiscales et sociales	16 034	16 034		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	2 373	2 373		
Produits constatés d'avance				
Total	18 407	18 407		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	1 373			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 1 373 euros.

Charges à payer

	Montant
Divers - charges à payer	1 000
Total	1 000

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
loyer	393		
Total	393		